

**PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THICOURT**

Séance du 19 août 2023 à 9 heures

Etaient présents : Myriam RESLINGER, Julien LEICK, François LECUROU, Ghislain WILLAUME, Florine MALARD, Jonathan EGLOFF, Mathieu BRIESCH, Bruno PERRIOL, Pascal SPITZ, Régis POINSIGNON

Avaient donné pouvoir :

Etaient absents :

Mélissa HAMANT, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.

Le maire ouvre la séance à 9 h.

Le maire fait lecture du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal et invite les élus à le signer.

1. Subvention AMISSUR (sécurité routière)

Le maire rappelle que lors de la séance du 25 mars dernier, il a été décidé de solliciter à nouveau l'avis de la population concernant les mesures à mettre en place dans le but de sécuriser la circulation dans le village.

Les résultats du sondage sont les suivants :

Mesures	Nombre de voix	Part des voix
Priorité à droite dans tout le village	7	22%
Cédez-le-passage aux intersections	21	65%
Autre	4	13%
Sans avis	0	0%
Nombre total de réponses	32	100%

Le maire propose d'ajouter les travaux suivants :

- 3 marquages passage piétons
- 1 marquage zone bus
- 2 panneaux « interdit aux véhicules de plus de 10 m »
- 1 miroir (chapelle)

Le maire détaille ensuite les devis établis par MOSELLE SIGNALISATION (FOLSCHVILLER) et SNH & MBS (BENESTROFF) et précise que cette opération est susceptible de bénéficier d'une subvention départementale de 30% au titre de l'AMISSUR 2023.

Le conseil municipal, par 7 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention :

- Décide de suivre l'avis de la population et d'opter pour la solution visant à instaurer des « cédez-le-passage » aux intersections.

Le conseil municipal, par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- Approuve les travaux additionnels proposés par le maire,
- Sollicite une subvention départementale au titre de l'AMISSUR 2023.

2. Divers

- Restauration des façades de l'église : une subvention de 80 234,70 euros (soit 29 686,84 de la Région et 50 547,86 du Feader) a été attribuée pour une dépense hors taxes de 114 621 euros, soit un financement à hauteur de 70%.
- Nettoyage des rues le samedi 23 septembre 2023. Le passage d'une balayeuse professionnelle sera devisé pour 2024.

Le maire lève la séance à 10h.

A Thicourt, le 19 août 2023

Le maire, Myriam RESLINGER

